

Petit argumentaire

L'association antispéciste Sentience Politics s'engage pour une société dans laquelle les intérêts de tous les êtres sensibles sont considérés de façon éthique, indépendamment de leur espèce. Sentience Politics - lancée fin 2013 en tant que projet de Fondation pour l'altruisme efficace, et depuis en tant qu'association autonome en Suisse - cible ses activités sur la mise en place d'initiatives populaires, dont 5 ont déjà été menées avec succès dans différents cantons.



Argumentaire

Qu'est-ce que l'élevage intensif ?

L'élevage intensif est un système industriel d'exploitation agricole des animaux qui va systématiquement à l'encontre de leur bien-être pour des soucis de rentabilité. En particulier, il arrive que de grands groupes d'animaux soient maintenus dans un espace étroit, et que ce faisant leurs besoins physiologiques et éthologiques scientifiquement reconnus soient négligés ; ou que leur intégrité physique et psychique soit inutilement lésée.

Conséquences de l'élevage intensif industriel

Souffrance animale

Beaucoup d'animaux dans des espaces étroits

La consommation de produits alimentaires d'origine animale a augmenté d'environ 60% depuis le début des années 2000¹. Pour répondre à la demande, la population globale des animaux terrestres les plus courants de l'exploitation agricole (volailles, bovins, cochons, moutons, chèvres, chevaux) a augmenté de presque la moitié entre 2000 et 2013 - la raison de cette augmentation est la croissance massive des élevages de volailles, les autres cheptels ayant tendance à diminuer². De même, le nombre des exploitations agricoles a chuté d'environ 70'000 à 55'000³. Par conséquent, il y a aujourd'hui bien plus d'animaux par exploitation ; ce qui a tendanciellement un effet négatif sur le bien-être de ces animaux⁴. Jusqu'à 300 veaux d'engrais⁵, 1500

¹ Bundesamt für Statistik, Nahrungsmittelverbrauch nach Art der Nahrungsmittel, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/07/03/blank/data/01/04.Document.21047.xls> (zuletzt besucht am 10. August 2016).

² Bundesamt für Statistik, Nutztierhalter und Nutztierbestände, abrufbar unter <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/land-forstwirtschaft/landwirtschaft/strukturen.html> (zuletzt besucht am 9. August 2016).

³ Bundesamt für Statistik, Landwirtschaftsbetriebe, Beschäftigte, Nutzfläche nach Kanton, abrufbar unter <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/07/03/blank/data/01/01.Document.20983.xls> (zuletzt besucht am 10. August 2016).

⁴ Siehe dazu Nieseimann, 2016, S. 80 ff.

⁵ Art. 2 Abs. 1 lit. c Höchstbestandesverordnung.

porcs⁶, et entre (selon le nombre de jours d'engraissement) 18'000 et 27'000 poulets de chair⁷ peuvent être maintenus dans une exploitation.

Taille des effectifs :

- **Actuellement:** jusqu'à 18'000 poules pondeuses, jusqu'à 27'000 poulets de chair, 17 poulets par mètre carré.
Revendication: forte réduction à max. 2000 (KAG-Freiland-Standard)
- **Actuellement:** 10 porcs lourds (pour 100 kg) sur un espace de la taille d'une place de parking. Logette pour truies pouvant être utilisées pendant la période de "saillie" et pour 10 jours maximum. L'espace de "sortie", le plus souvent avec chaîne métallique, n'est rien d'autre qu'une surface bétonnée, souvent glissante et sale, entourée d'un grillage. Insémination artificielle avec cathéter.
Revendication: abrogation complète des logettes ; liberté de mouvement dans un pré et dans la boue ; litière ; insémination naturelle.
- **Actuellement:** stabulation autorisée des vaches laitières.
- **Revendication:** interdiction de la stabulation.

Cela renvoie à des situations qui ne sont pas tolérées dans le domaine des expérimentations animales ou demanderaient des justifications importantes. Dans ce domaine, les principes du 3-R s'appliquent : Remplacer, Réduire, Raffiner. En pratique, cela signifie que les expérimentations animales ne doivent être appliquées que lorsqu'aucune alternative n'est disponible (Replace). Sinon les expérimentations animales doivent être réduites au minimum absolu (Reduce) et les animaux doivent subir le moins de contraintes possibles (Refine). Ces principes contrastent fortement avec la réalité quotidienne des élevages où les animaux sont exposés à des contraintes bien plus importantes que celles autorisées dans les expérimentations animales sans utilités médicales significatives. Les contraintes de cette gravité, courantes dans les élevages conventionnels de poulets de chair, ne serait pas possible dans les expérimentations médicales. Cela conduit à une contradiction éthique, notamment si les principes des 3-R étaient appliqués : rien que le principe "remplacer" impliquerait une suppression de l'élevage, car il existe de très saines alternatives à une alimentation d'origine animale. Le principe "raffiner" correspond aux exigences de l'initiative : à travers l'abrogation de l'élevage industriel on réduirait les contraintes sur les animaux à leur minimum.

En matière d'élevage agricole intensif c'est pourtant le contraire qui se produit : ici règne la tendance de la production la plus efficace et intensive possible avec pour objectif l'augmentation du rendement.

Cette augmentation du rendement qui provient de l'élevage agricole intensif ne découle pas seulement d'un élevage plus concentré et spécialisé. Le facteur déterminant pourrait être la représentation des animaux comme ressource économique à optimiser. En Suisse, les situations suivantes sont à la fois légales et courantes :

- Les poussins mâles âgés d'un jour issus de l'élevage des poules pondeuses ne seront pas élevés mais tués mécaniquement. Autour de 2 millions de ces animaux souffrent de ce destin chaque année en Suisse.
- Les poulets de chair vivent autour de 6 semaines⁸, puis ils sont conduits à l'abattoir - ils sont souvent si lourds que leurs jambes peuvent à peine les porter⁹.

⁶ Art. 2 Abs. 1 lit. a Ziff. 6 Höchstbestandesverordnung.

⁷ Art. 2 Abs. 1 lit. b Höchstbestandesverordnung.

⁸ Schweizer Tierschutz, 2013, Hühner, S. 4.

⁹ Schweizer Tierschutz, 2013, Hühner, S. 4.

- Les poules pondeuses seront normalement “réformées”, c’est-à-dire tuées, après environ 15% de leur espérance de vie, au plus tard à 18 mois¹⁰, car leur ponte ne correspond plus aux exigences commerciales.
- Les vaches laitières sont sélectionnées depuis les années 1960 de telle manière qu’aujourd’hui elles ne donnent plus 4’000 litres par année mais environ 8’000 litres (ce qui peut atteindre 10’000 litres dans les élevages intensifs). Les races à deux fins (utiles pour le lait et la viande) représentent une minorité.

Mort des animaux

Comme tout dans l’élevage intensif, le processus de mise à mort des animaux se doit d’être le plus économique possible. Par conséquent, il n’est pas essentiel pour le choix de la méthode de mise à mort que le procédé soit le plus doux pour l’animal¹¹. Quelques faits à ce sujet :

- Les poulets encore conscients sont suspendus par les pattes, pour être ensuite étourdis en étant plongés tête la première dans de l’eau électrique¹². Finalement, ils sont tués en étant saignés avec un couteau¹³. Si le poulet est suspendu rapidement, il ressent environ 30 secondes de stress intense. L’animal en détresse s’agite jusqu’à épuisement¹⁴.
- En Allemagne, 4-9% des étourdissements de bovins ne réussissent pas (étourdissement insuffisant au premier coup)¹⁵. Pour la Suisse, où les bovins sont étourdis de la même manière¹⁶, il n’existe pas de chiffre. Pourtant, si “seulement” 1%¹⁷ des bovins et veaux n’était pas correctement étourdis, cela représenterait chaque année plusieurs milliers d’animaux¹⁸.
- Les cochons sont souvent étourdis avec une pince électrique ; il est estimé qu’autour de 10% des cas d’étourdissement échouent. Une autre méthode courante en Suisse est le gazage des cochons. Avec cette méthode, les animaux souffrent pendant 60 secondes de détresse respiratoire et de peur de mourir¹⁹.

Efficacité des ressources et changement climatique

L’élevage intensif utilise les ressources naturelles de la planète de manière très inefficace et pollue l’eau et l’atmosphère. Les émissions de gaz à effet de serre de l’industrie animale et le déboisement de larges zones forestières participent au réchauffement climatique.

- **Émissions de gaz à effet de serre:** selon l’Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (ONUAA), l’élevage intensif est responsable de 14,5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre²⁰. Ce qui correspond à peu près aux émissions du transport mondial²¹. Afin d’éviter les pires impacts du réchauffement climatique, les émissions de gaz à effet de serre

¹⁰ Götz, 2013, Hühner, S. 4; Schlachthof Transparent, n.d.

¹¹ Metzler, 2016, n.pag.

¹² Art. 184 Abs. 1 lit. f TSchV; Anhang 3 VTschS.

¹³ Art. 187 TSchV.

¹⁴ Maise, 2010, n.pag.

¹⁵ Bundesregierung Deutschlands, 2012, S. 6.

¹⁶ Art. 184 Abs. 1 lit. b TSchV; Anhang 1, VTschS.

¹⁷ Siehe Bundesregierung Deutschlands, 2012, S. 6.

¹⁸ Swissveg, 2016, Schlachtzahlen 2012.

¹⁹

<https://www.aargauerzeitung.ch/wirtschaft/ueberwachte-schweine-migros-und-coop-installieren-kameras-in-schlachthoefen-131649043>

²⁰ Gerber et al., 2016, S. 15

²¹ International Transport Forum & Organisation for Economic Cooperation and Development, 2010, S. 5.

devraient être réduites de moitié d'ici 2050²². Pour la Suisse, les chercheurs de l'EPFZ ont déterminé que la diminution de la population animale est l'action la plus puissante pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'agriculture²³.

- **Pollution des eaux:** la surfertilisation avec des engrais phosphorés a conduit dans différents lacs de Suisse à une formation d'algues plus forte et par conséquent à la mort de beaucoup de poissons à cause de déficience en oxygène²⁴. La moitié des résidus d'antibiotiques et 37% des métaux lourds toxiques émanent de l'élevage terrestre. La pollution des eaux est aussi causée par la production fourragère. Plus d'un tiers des pesticides, qui terminent dans les ressources aquatiques, viennent de l'élevage terrestre.
- **Utilisation des sols:** la portion de terrain nécessaire à la production d'une unité de protéine de viande, est 6 à 17 fois plus grande que la surface utilisée pour la production d'une unité de protéine de soja²⁵. En tout, un tiers des surfaces terrestres sont utilisées pour l'élevage de bétail²⁶. Cela correspond à plus de trois quart des terres cultivables²⁷.
- **Consommation d'eau:** Pour la production de 1 kg de viande de boeuf, plus de 15'000 litres d'eau sont nécessaires en moyenne²⁸. Donc pour 1 kg de viande de boeuf, il faut 10 fois plus d'eau que pour 1 kg de blé²⁹.
- **Pauvreté mondiale:** pour 1 kg de viande, plusieurs kilos de ressources végétales sont données aux animaux, alors qu'elles pourraient nourrir des êtres humains³⁰. S'en suit un renchérissement des prix du marché global pour les denrées alimentaires de base³¹. De plus, les cultures fourragères de grande échelle conduisent à la disparition des petites exploitations agricoles³². Cette inefficacité est grave étant donné les 800 millions de gens à travers le monde qui sont sous-alimentés et vivent presque exclusivement dans les régions dites "sous-développées"³³.

Sécurité d'approvisionnement en Suisse

Les importations élevées de fourrage par l'industrie suisse d'élevage intensif menacent la sécurité d'approvisionnement du pays. Cela n'est pas pris en compte dans les calculs d'auto-approvisionnement du bureau fédéral suisse des statistiques. La production de 43'000 tonnes de fourrages importées chaque année en Suisse (dont 80% d'origine brésilienne) requiert à l'étranger des surfaces agricoles correspondant à l'ensemble des terres arables suisses (250'000 ha). La réduction de consommation de produits d'origine animale en faveur d'une alimentation végétale représente une alternative prometteuse pour améliorer la sécurité d'approvisionnement du peuple suisse³⁴.

Utilisation d'antibiotiques et autres risques pour la santé

²² UNEP, 2010, S. 3.

²³ Peter et al., 2009, S. 104.

²⁴ Spaak, 2012, S. 4 f.

²⁵ Reijnders, 2003, S. 665.

²⁶ Steinfeld et al., 2006, S. 4.

²⁷ Steinfeld et al., 2006, S. 74.

²⁸ Mekonnen/Hoekstra, 2012, S. 405.

²⁹ Mekonnen/Hoekstra, 2010, S. 21 ff.

³⁰ Pimentel/Pimentel, 2003, S. 6628.

³¹ Hüsler/Meienberger/Künzle, 2010, S. 8; Trostle, 2008, S. 12.

³² Ebd., 2010, S. 13.

³³ Food and Agricultural Organization of the United Nations/International Fund for Agricultural Development/World Food Programme, 2015, S. 8.

³⁴ Dazu Vollmer/Germann/Mannino, 2014, S. 2 m.w.H.

La consommation d'une alimentation élevée en produits d'origine animale peut nuire à la santé³⁵. Une alimentation végétale bien menée est saine et réduit le risque de souffrir de maladies connues³⁶ (par ex. maladies cardiovasculaires, diabète de type II, obésité)³⁷.

En lien avec l'alimentation d'origine animale, sont particulièrement pertinents les risques résultant de l'usage d'antibiotiques dans l'élevage agricole intensif. En Suisse, plus de 48'000 kg d'antibiotiques ont été vendus dans l'élevage en 2014³⁸. Les germes multirésistants sont très répandus parmi les animaux de rente³⁹. Les bactéries multirésistantes étant aussi transmises aux humains, l'administration d'antibiotiques aux animaux réduit les possibilités futures de traiter efficacement les humains avec des antibiotiques⁴⁰. Chaque année en Europe, environ 25'000 personnes décèdent suite à une infection par un germe résistant⁴¹. La Suisse se situe environ dans la moyenne européenne concernant le nombre des sources bactériennes résistantes⁴². La haute concentration de germes dans les fermes industrielles contribue au risque de la venue de maladies comme la grippe aviaire (H5N1). Ces maladies animales peuvent aussi toucher les humains⁴³.

L'initiative est nécessaire

Dysfonctionnements -> Évitable

Tous les dysfonctionnements cités et les conséquences négatives de l'élevage intensif apparaissent éthiquement d'autant plus catastrophiques, lorsque l'on considère leur évitabilité. L'homme, particulièrement notre société, est responsable des conséquences néfastes de l'élevage intensif sur les hommes, les animaux et l'environnement, car c'est sa décision de pratiquer ou non l'élevage intensif agricole. Il n'existe pas de raisons impérieuses de le faire. Au contraire, nous pourrions vivre sans difficultés sans élevage industriel - il existe suffisamment d'alternatives.

Volonté populaire : les suisses et suissesses veulent de la viande de meilleure production.

Dans peu de domaines existe-t-il un décalage aussi important entre l'opinion publique et la situation réelle que dans la production de viande. Les enquêtes montrent encore maintenant que la grande majorité de la population veut de la viande de production respectueuse, et est d'opinion de consommer conformément à cela. Par ailleurs, le boom des produits végétariens et vegans, ainsi que la part croissante de flexitarien(-ne)s montrent un éveil de conscience concernant l'origine des produits provenant d'animaux. Toujours plus de consommateurs mangent moins de viande. Autant Migros que Coop annoncent que la part d'alternatives végétales aux produits d'origine animale augmente de façon disproportionnée - la demande étant présente. Cela démontre bien la contradiction quant au fait que la part de marché relative aux labels respectueux des animaux est encore marginale. En Suisse, seulement 4.7% des viandes fraîches et 3.2% des charcuteries proviennent d'exploitations bio ; la part des exploitations bio correspond à 11.73%. Plus dramatique est la production d'œufs: car aussi dans les exploitations bio le gavage des poussins mâles est

³⁵ Eidgenössische Ernährungscommission, 2014, S. 11 ff.

³⁶ Winston/Mangel, 2009, S. 1266 ff., insb. 1277.

³⁷ Dazu Vollmer/Germann/Mannino, 2014, S. 3 m.w.H.

³⁸ Fachbereich Tierarzneimittel und Antibiotika, Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen/Müntener/Overesch, 2014, S. 16.

³⁹ Reist/Geser/Hächler/Schärner/Stephan, 2013, S. 5.

⁴⁰ Bundesrat, 2015, S. 9, 11.

⁴¹ European Center for Disease Prevention and Control/European Medicine Agency, Joint Technical Report, 2009, S. 13.

⁴² Bundesrat, 2015, S. 12.

⁴³ Akthar, 2013, m.w.H.

normal, et parmi les labels, seul KAG-Freiland peut être vraiment nommé “respectueux des animaux”. Sa part du marché s’élève à un négligeable 0.28%.

Les raisons pour ce fort décalage entre la perception de soi relative à la consommation de la population et le comportement réel sont variées et vont d’un manque d’information au marketing à plusieurs milliards du lobby de la viande, qui reproduit et consolide le mythe de l’élevage au pays de Heidi. Notre initiative devrait pouvoir apporter une solution : les consommateurs suisses devraient avoir connaissance des conséquences liées à leur consommation, et devraient décider par la majorité de quelle sorte d’élevage ils veulent se procurer leurs biens de consommation. Avec la présente initiative nous vous offrons la chance de le faire par votation populaire.

L’initiative est réalisable

La Suisse n’a pas besoin d’élevage intensif

L’élevage intensif est un phénomène qui n’était pas courant en Suisse pendant longtemps. Selon le sondage Isopublic, 87% de la population considèrent le bien-être des animaux dans l’agriculture comme “important” ou “très important”, 2/3 de la population tiennent “l’élevage respectueux à coeur”. Ce que le peuple suisse apprécie de l’agriculture, sont d’une part la gestion des surfaces agricoles, l’aménagement du territoire et l’entretien des alpages, qui sont peu utiles en dehors de l’agriculture. Tous ces résultats ne seront pas concernés par l’initiative pour l’abolition de l’élevage intensif. Au contraire : les petites exploitations et les alpages ne seront pas affectés par les modifications, car leurs tailles d’effectifs sont plus petites et ils ne rassemblent pas autant d’animaux sur des espace étroits. Ceux qui seront affectés seraient les grosses industrie “d’usines à viande” ; ce qui profiterait même aux petites industries. En outre, l’initiative prône des incitations pour les grandes industries, de réduire la densité des effectifs, ce qui conduirait à réduire l’utilisation d’antibiotiques, une réduction de l’importation de foin et, ce faisant, à des produits de meilleure qualité. C’est ce que la Suisse a longtemps mis en avant : des produits de haute qualité provenant d’élevages les plus respectueux possibles des animaux.

Questions ouvertes sur la faisabilité et le texte de l’initiative :

- Pourquoi ne pas proposer simplement l’interdiction de l’élevage intensif?

Les animaux ne sont pas des objets ; ils méritent en raison de leur dignité et de leur sensibilité une attention particulière. L’initiative ne demande donc pas une interdiction, mais le droit pour eux de ne pas subir de préjudice dans l’élevage.

- Comment est définie l’élevage intensif ?

La définition de l’élevage intensif se base sur la taille des effectifs ainsi que sur la violation des besoins fondamentaux des animaux. En prenant en compte les nouvelles connaissances scientifiques sur les besoins des animaux, il devient indéniable que les lois pourraient être adaptées en conséquence.

- Comment se présente la réglementation en matière d’importation de produits d’origine animal ?

L’initiative doit être conforme au droit international public ; la Confédération détient la marge de manoeuvre nécessaire. L’interdiction des importations sont conformes à l’OMC, si les produits importés vont à l’encontre de la “morale publique” d’un pays. La longue tradition suisse de protection des animaux et l’adoption de cette initiative populaire attesteraient que cette condition

est remplie. Les limitations des importations de produits issus de l'élevage intensif sont donc conformes au droit international. En pratique, le législateur peut recourir aux standards et labels de protection des animaux émanant d'autres pays ; concernant les produits manufacturés, il s'agit d'être pragmatique.

- Y aura-t-il un délai transitoire ? Wird es Übergangsfristen geben?

Oui, pour transformer les nombreuses exploitations d'élevage, un long délai sera accordé.

Réponses courtes aux contre-arguments:

Plusieurs exploitations devraient fermer, car elles ne rempliraient pas les conditions.

Les exploitations ne devront pas fermer mais devront s'adapter aux conditions respectueuses des animaux. Pour qu'elles aient suffisamment de temps pour s'adapter, un délai de max. 25 ans sera accordé. Que l'on ne doive pas tolérer des conditions violant l'éthique, cela a déjà été démontré; le peuple suisse a déjà pris des mesures pour le bien des animaux à travers entre autre l'interdiction de l'élevage en cage des poulets et de la production de foie gras intensive. Même si cela signifiait un effort pour les exploitations. Avec la longue période transitoire les circonstances sont absolument tolérables, ce qui n'est pas le cas de la justification pour la tolérance d'une souffrance inacceptable et des risques environnementaux massifs.

L'initiative menace les places de travail en Suisse, car les exploitations intensives disparaîtraient.

Etant donné que les exploitations ne ferment pas, mais que seul le nombre d'animaux par surface diminuerait et que d'autres conditions comme la litière et l'espace devront être garanties, le nombre de place d'emploi sera peu touché. Il est même probable que de nouveaux jobs apparaîtront ; par exemple, moins de processus de production tel que la traite seront entièrement automatisés.

Quand le niveau des prix augmente, il y aura d'autant plus d'importation de viande provenant d'élevages de moins bonne qualité.

Si l'interdiction des importations ne devaient pas être réalisable, que faire de l'argument selon lequel plus de viande de mauvais élevages serait importée ? Devrait-on abandonner toute avancée sociétale ? En parallèle, on pourrait argumenter sur l'interdiction du travail des enfants que "si la Suisse n'autorise pas le travail des enfants, plus d'habits produits par des enfants seront importés". La Suisse devrait-elle pour autant réintroduire le travail des enfants ?

L'initiative doit être conforme au droit public international; la Confédération dispose de la marge de manoeuvre nécessaire. Dans le texte de l'initiative sera demandé que la Confédération édicte des dispositions sur l'importation d'animaux et de produits d'origine animale à utilité alimentaire. Les interdictions d'importations sont conformes à l'OMC quand les produits importés sont

contraires à la morale publique du pays. La longue tradition suisse de protection des animaux prouve que cette condition est remplie. Les limitations des importations de produits de l'élevage intensif sont donc conformes au droit public international. En pratique, le législateur peut s'inspirer des standards et labels de protection des animaux des autres pays; en la matière, il s'agit d'être pragmatique.

Quid des produits transformés ?

Tous les biens manufacturés doivent être optimisés de sorte qu'ils comportent des produits d'origine animales qui auront été produits conformément au nouveau texte constitutionnel. Déjà aujourd'hui, les grands distributeurs comme Coop et Migros travaillent intensément à ce que dans leurs produits finaux soient utilisées davantage d'œufs de plein air et autres produits bio (par exemple dernièrement dans la mayonnaise).

La Suisse est un pays d'herbages et de fermiers.

Exactement. L'initiative donne la chance aux petits fermiers d'exister sur le marché et d'obtenir des prix plus justes, tandis que les grandes entreprises devront réduire leurs immenses cheptels. En outre, les fermiers qui déjà aujourd'hui importent peu et élèvent en plein air sont dans une position avantageuse par rapport à l'initiative. D'autre part, à travers l'élevage intensif et avec la production intensive surviennent des prix profondément irréalistes pour la production animale, qui pressurent les fermiers et amènent la Confédération à verser d'énormes subventions agricoles. Ce problème serait contrecarré avec l'initiative et les petits fermiers en profiteraient.

L'agriculture appartient au paysage et fait partie de notre identité -> tourisme

L'image, que nous associons avec l'identité de la Suisse, comprend des vaches sympathiques et des poules heureuses grattant librement la terre. Bien sûr, les entreprises qui représentent et caractérisent cette image seraient renforcées par l'initiative et les grandes entreprises d'animaux devraient évoluer dans cette direction. Le paysage profite de pâturages, de petites exploitations et d'alpages, en aucun cas des grands ateliers de production faits de béton et sans zones de pâturage.

Autorin: Meret Schneider

Literatur

Akhtar, Aysha. 2013. "We Are Not Safe From Bird Flu as Long as Factory Farms Exist." The Huffington Post. http://www.huffingtonpost.com/aysha-akhtar/bird-flu_b_2798136.html (15.08.2016).

Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen (BLV) gestützt auf Artikel 209 Absatz 1 der Tierschutzverordnung vom 23. April 20082 (TSchV). 2010. *Verordnung des BLV über den Tierschutz beim Schlachten*. Bern. <https://www.admin.ch/opc/de/classified-compilation/20080808/201012010000/455.110.2.pdf> (09.02.2018).

Bundesrat. 2015. *Strategie Antibiotikaresistenzen Schweiz*. Bern. <http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/14226/index.html?lang=de&download=NHZlpZeg7t.Inp6IO NTU042l2Z6ln1acy4Zn4Z2qZpnO2Yug2Z6qpJCM3x5e2ym162epYbg2c JjKbNoKSn6A--> (08.08.2016).

Bundesregierung Deutschlands. 2012. *Antwort Der Bundesregierung Auf Die Kleine Anfrage Der Abgeordneten Bärbel Höhn, Friedrich Ostendorff, Undine Kurth (Quedlinburg), Weiterer Abgeordneter Und Der Fraktion Bündnis 90/Die Grünen, Drucksache 17/9824*. <http://dipbt.bundestag.de/dip21/btd/17/100/1710021.pdf> (August 16, 2016).

Eidgenössische Ernährungskommission. 2014. *Gesundheitliche Aspekte des Fleischkonsums – Stellungnahme der Eidgenössischen Ernährungskommission zur Aktuellen epidemiologischen Datenlage*. Expertenbericht der EEK. Zürich. https://www.eek.admin.ch/dam/eek/de/dokumente/publikation-und-dokumentation/Bericht%20Fleischkonsum%20und%20Gesundheit%20.pdf.download.pdf/EEK_Gesundheitliche%20Aspekte%20des%20Fleischkonsums_DE_Gesamtbericht_FINAL.pdf (08.08.2016).

European Center for Disease Prevention and Control, and European Medicine Agency. 2009. *Joint Technical Report, The Bacterial Challenge: Time to React*. Stockholm. http://ecdc.europa.eu/en/publications/Publications/0909_TER_The_Bacterial_Challenge_Time_to_React.pdf (08.08.2016).

Fachbereich Tierarzneimittel und Antibiotika, Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen, Cedric Müntener, und Gudrun Overesch. 2014. *ARCH-Vet, Bericht über den Vertrieb von Antibiotika in der Veterinärmedizin und das Antibiotikaresistenzmonitoring bei Nutztieren in der Schweiz*, Gesamtbericht 2014. https://www.blv.admin.ch/dam/blv/de/dokumente/tiere/publikationen-und-forschung/statistik-und-berichte/archv-vet-2014-gesamt.pdf.download.pdf/ARCH-Vet_2014_2015-10-13_final.pdf (15.08.2016).

Food and Agricultural Organization of the United Nations, International Fund for Agricultural Development, and World Food Programme. 2015. *The State of Food Insecurity in the World 2015, Meeting the 2015 International Hunger Targets: Taking Stock of Uneven Progress*. Rom. <http://www.fao.org/3/a4ef2d16-70a7-460a-a9ac-2a65a533269a/i4646e.pdf> (08.08.2016).

Gerber, Pierre et al. 2013. *Tackling Climate Change through Livestock: A Global Assessment of Emissions and Mitigation Opportunities*. Rom: FAO. <http://www.fao.org/3/i3437e.pdf> (08.12.2016).

Götz, Michael. 2013. *Das Verhalten von Hühnern*. http://www.tierschutz.com/publikationen/nutztiere/infothek/verhalten/mb_huehner.pdf (November 8, 2016).

Hüsser, Andrea, François Meienberger, und Marianne Künzle. 2010. Dokumentation *“Fleisch: Weniger Ist Mehr.”* Zürich: Erklärung von Bern. <https://issuu.com/erklaerungybern/docs/doku-fleisch-weniger-ist-mehr/12> (15.08.2016).

International Transport Forum and Organisation for Economic Cooperation and Development. 2010. *Reducing Transport Greenhouse Gas Emissions, Trends & Data*. <http://www.itf-oecd.org/sites/default/files/docs/10ghgtrends.pdf> (08.12.2016).

Maise, Felix. 2010. *Neue Regeln Für Die Lizenz Zum Töten*. Tagesanzeiger (online). <http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Neue-Regeln-fuer-die-Lizenz-zum-Toeten/story/20953434>(August 16, 2016).

Mekonnen, Mesfin M., und Arjen Y. Hoekstra. 2010. *The Green, Blue and Grey Water Footprint of Farm Animals and Animal Products, Bd. I: Main Report, Value of Water Research Report Series No. 48*. Delft. <http://waterfootprint.org/media/downloads/Report-48-WaterFootprint-AnimalProducts-Vol1.pdf> (08.05.2016).

Mekonnen, Mesfin M., und Arjen Y. Hoekstra. 2012. "A Global Assessment of the Water Footprint of Farm Animal Products." *Ecosystems* 15(3): 401–15. <http://link.springer.com/article/10.1007/s10021-011-9517-8> (12.08.2016).

Metzler, Beat. 2016. *Sterben Im 15-Sekunden-Takt*. Tagesanzeiger (online). <http://www.tagesanzeiger.ch/leben/essen-und-trinken/Sterben-im-15SekundenTakt/story/29374508>(August 16, 2016).

Niemann, Eckehard. 2016. *Tierwohl – Auch Eine Frage Der Bestandsgröße!*, in: *Der Kritische Agrarbericht 2016*, ed. AgrarBündnis. ABL Verlag, 80–85. http://www.kritischer-agrarbericht.de/fileadmin/Daten-KAB/KAB-2016/KAB2016_Kap1_80_85_Nieman_n.pdf (August 25, 2016).

Peter, Simon, Michael Hartmann, Bernard Lehmann, und Werner Hediger. 2009. „*THG 2020*“ – *Möglichkeiten und Grenzen zur Vermeidung landwirtschaftlicher Treibhausgase in der Schweiz, Untersuchung zu Handen des Bundesamtes für Umwelt (BAFU), des Bundesamtes für Landwirtschaft (BLW) und des Schweizerischen Bauernverbandes (SBV)*. <http://www.blw.admin.ch/dokumentation/00018/00112/00504/index.html?lang=de&download=NHZLpZiq7t,Inp6I0NTU042I2Z6ln1acy4Zn4Z2qZpnO2Yug2Z6qpJCEdHt6e2ym162dpYbUzd.Gpd6emK2Oz9aGodeTmqaN19XI2IdvoaCUZ,s-> (08.02.2016).

Pimentel, David, und Marcia Pimentel. 2003. "Sustainability of Meat-Based and Plant-Based Diets and the Environment." *The American Journal of Clinical Nutrition* 78(3): 660S – 663S. <http://ajcn.nutrition.org/content/78/3/660S> (August 15, 2016).

Reijnders, Lucas, und Sam Soret. 2003. "Quantification of the Environmental Impact of Different Dietary Protein Choices." *The American Journal of Clinical Nutrition* 78(3): 664S – 668S. <http://ajcn.nutrition.org/content/78/3/664S> (12.08.2016).

Reist, Martin et al. 2013. "ESBL-Producing Enterobacteriaceae : Occurrence, Risk Factors for Fecal Carriage and Strain Traits in the Swiss Slaughter Cattle Population Younger than 2 Years Sampled at Abattoir Level." *PLOS ONE* 8(8): e71725. <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0071725> (15.08.2016).

Schweizer Tierschutz. 2013. *Das Verhalten von Rindern*. Basel. http://www.tierschutz.com/publikationen/nutztiere/infothek/verhalten/mb_kuehe.pdf (August 11, 2016).

Spaak, Piet. "Wie Nährstoffe Gewässer Verändern." Eawag News 72(2012). http://library.eawag.ch/EAWAG-Publications/openaccess/Without_EAWAG_number/eawagnews/en_7_2d_spaak.pdf (23.08.2016)

Steinfeld, Henning et al. 2006. *Livestock's Long Shadow: Environmental Issues and Options*. Rom. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/a0701e/a0701e.pdf> (08.02.2016).

swissveg. 2016. "Schlachtzahlen Schweiz." <http://www.swissveg.ch/schlachtzahlenCH>(August 16, 2016).

UNEP. 2010. *Information Note, How Close Are We to the Two Degree Limit?* <http://www.unep.org/PDF/PressReleases/temperature-briefing-21-02-10-final-e.pdf>.

Vollmer, Jonas, Patrick Germann, and Adriano Mannino. 2014. *Nachhaltige Ernährung*. Sentience Politics Positionspapier. <https://sentience-politics.org/wp-content/uploads/2016/02/nachhaltige-ernaehrung-ch.pdf> (08.08.2016).

Craig, Winston J., und Ann Reed Mangels. 2009. "Position of the American Dietetic Association: Vegetarian Diets." *Journal of the American Dietetic Association*109(7): 1266–82.